



Conseil d'Administration du 27 février 2015

Résolution n° 2015/11 – CA

Projet « Dispositif d'appui au pastoralisme »

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2015 adopté par le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

1. Approuve le projet «Dispositif d'appui au pastoralisme » qui répond aux orientations 3.2 « Préserver les milieux naturels et les espèces » et 3.6 « Soutenir la gestion globale de alpages » de la charte.

2. Approuve le plan de financement de l'opération inscrite au budget :

Ressources	Montant T.T.C.	%
Aides publiques		
à préciser	30 000 €	43 %
Sous-total des aides publiques		43 %
Auto-financement	40 000 €	57 %
Total TTC	70 000 €	

4. Autorise le directeur à déposer les demandes de cofinancement et toutes pièces nécessaires à l'instruction des dossiers,

Le Président

Christian PICHOU

Le Directeur

Bertrand GALTIER